



C'est pour savoir si j'ai le droit au capital décès

Par **angelbass**, le **11/02/2010** à **17:55**

Bonjour,

Mon père est décédé le 05 janvier 2010, mais nous n'avions plus aucun contact. Son amie m'a appelé pour avoir mon adresse car un notaire voulait me joindre. Aurais je droit au capital décès puisqu'il travaillait dans un hypermarché, om m'a expliqué que ça serait verser par la sécurité sociale et à quoi ai je encore le droit. Merci de votre réponse car je suis un peu perdu